

Compte rendu de la réunion n°1 de
La Commission Statuts
et Assurances IDFO
Lundi 24 septembre 2018 à 19h Hotel de Ville de Versailles

Notre nouvelle Présidente Barbara Lestelle Merle du LIONS club de Neuilly Bord de Seine se présente puis au tour des représentants des clubs prés. Une quinzaine de club sont représentés.

1 Compte rendu de la réunion nationale du 24 septembre 2018

La Commission Nationale rappelle :

La nécessité pour les clubs d'avoir des statuts mis à jour, déposés et conformes aux statuts internationaux accessibles sur le site national.

De nombreux clubs y sont réticents.

Afin de se mettre en conformité avec la loi RGPD (Règlement Général sur la protection des Données), les associations étant concernées, la commission suggère de faire appel à un prestataire extérieur. Le gouverneur Robert Gerbet de liaison soumettra cette proposition.

Il est fortement déconseillé de s'improviser vigile pour les manifestations publiques pour lesquelles cette sécurité est demandée. Il est recommandé de faire appel à une société spécialisée.

2 Mise à jour des statuts et RI des clubs

Il est rappelé :

D'une part que les statuts déposés doivent être conformes aux statuts internationaux qui prévalent en cas de contestation,

D'autre part l'importance d'un Règlement Intérieur permettant de régler d'éventuels conflits internes .

Les membres doivent être en possession de la charte internationale. Lors de son intronisation le nouveau membre reçoit la charte ainsi qu'un exemplaire des statuts et du RI, une liste émargée en faisant preuve.

Un débat s'engage sur la source de mise à jour des statuts et RI.

Il est signalé que le site du District DM103 met à la disposition sur son site des statuts et un RI type qu'il convient de reprendre pour assurer une homogénéité des clubs au sein du district.

Les statuts et RI de notre district ont été mis à jour il y a peu de temps et peuvent être considérés comme compatibles indiquent Jean Claude Martin et Armand Nedjib.

Des modifications seront proposées et étudiées lors de la prochaine réunion du 10 décembre 2018.

Il est décidé qu'un mail d'information pratique soit envoyé aux Présidents et Secrétaires de club pour rappeler l'obligation, cette source et sa voie d'accès sur le net

4 Questions.

a) Première question est posée sur la possibilité de remettre par les clubs un CERFA aux personnes donnant des dons. Après discussion sur les pratiques les avis étant divergents la question sera soumise à la Commission des Finances.

b) Seconde question concerne My Assoc et ses liens avec le LIONS.

Il apparaît qu'il s'agit, moyennant une facturation unique au départ, d'un droit d'utilisation d'une licence d'un programme informatique permettant une gestion et un archivage très pratique du club dans le Cloud.

Ceci consisterait en une prestation commerciale sans autre lien réel avec le LIONS ce qui peut soulever des inquiétudes pour l'avenir. Ce point doit être approfondi et une réponse étudiée apportée.

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente reprenant la tradition de Jean-Claude Martin, la réunion se termine autour du verre de l'amitié et de la rentrée.

////////////////